



Arrondissement de TORCY

POUR PUBLICATION

COMITE SYNDICAL du SMIAEP DE LA REGION DE TOURNAN SEANCE DU 10 MARS 2026

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et à compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu sommaire des séances du Comité Syndical du Syndicat afin d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

- **DELIBERATION n° 2025- 002 – approuvée par l'organe délibérant**
Approbation par l'Assemblée, à l'unanimité, du Compte Financier Unique 2025.
- **DELIBERATION n° 2025-003 – approuvée par l'organe délibérant**
Sur rapport du Président, Guy USSEGLIO-VIRETTA, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.
- **DELIBERATION n° 2025-004 – approuvée par l'organe délibérant**
Adopte à l'unanimité, le budget primitif 2026 présenté, au niveau du chapitre, par section de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses comme en recettes.
- **DELIBERATION n° 2025-005 – approuvée par l'organe délibérant**
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical fixe à 520 000 € les participations des communes de la brie centrale pour l'année 2026.

Le Secrétaire de Séance,

Le Président,



Guy USSEGLIO-VIRETTA